
■ Propos liminaires

■ Les concours

- concours externe
- concours interne

■ La formation proposée

- formation à l'admissibilité
- formation à l'admission
- prépa "à la carte" ou formule complète

■ Descriptif

- 1 La méthodologie des épreuves en vidéo
- 2 Les supports photocopiés dans chaque matière d'inscription
- 3 L'actualisation en vidéo
- 4 Les devoirs à faire
- 5 Les simulations orales
- 6 Le contrat réussite
- 7 Les bilans méthodologiques

■ Inscription et annulation

■ Les résultats des élèves en formation à l'ISP

calendrier prévisionnel du concours 2016

inscription	octobre 2015
écrits d'admissibilité	8 et 9 mars 2016
résultats d'admissibilité	mai 2016
oraux d'admission	mai / juin 2016

■ Propos liminaires

Bienvenue à l'ISP !

Nous sommes heureux de vous présenter notre formation au concours d'inspecteur du travail.

En choisissant l'ISP, vous rejoignez une prépa nationale qui a fait ses preuves depuis maintenant 30 ans. Nos statistiques de réussite confirmées années après années pour tous les concours de la fonction publique parlent pour nous.

Comme tous nos anciens étudiants pourront vous le confirmer, la recette de ce succès est assez simple. Elle repose sur des enseignements intégralement dispensés par des professeurs qui connaissent parfaitement, dans toutes les matières, les spécificités de ce concours.

Forte de son expérience et de la proximité avec ses étudiants, l'équipe de l'ISP a pu identifier les principaux facteurs de succès au Concours d'inspecteur du travail et elle en a tiré quelques conséquences très concrètes :

- **Tout d'abord, la nécessité de s'adapter au niveau, au rythme et aux besoins de chaque étudiant**, d'où l'existence de **deux types de formules** : une formule complète pour ceux qui souhaitent préparer l'ensemble des matières une formule plus restreinte où chacun choisit la matière ou les matières qu'il souhaite préparer s'il s'estime d'un niveau satisfaisant dans les autres matières.
- **le besoin de disposer de suffisamment de temps pour réviser entre la fin de la préparation et le jour J**. Pour un maximum d'efficacité, l'ISP propose donc une préparation **commençant pour ceux qui le souhaitent dès le 1^{er} octobre 2015**.
- **l'importance d'un accompagnement personnalisé** à partir des forces et des faiblesses de chacun, d'où le passage de tous nos étudiants (s'ils le souhaitent) par un bilan pédagogique individuel avec un membre de la direction de l'ISP et ce, dès votre inscription (dans nos locaux ou par vidéo-conférence sur Skype), puis lors de la formation;
- **enfin, lorsqu'ils sont près du but, les étudiants trébuchent trop souvent sur le Grand Oral à la fois par appréhension et par manque d'entraînement**. C'est pourquoi, l'ISP vous propose **quatre simulations de Grand Oral** (dans nos locaux ou par vidéo-conférence sur Skype).

La « marque de fabrique » de l'ISP consiste en effet à suivre chacun jusqu'au succès. Dans notre conception, la préparation du concours d'inspecteur du travail n'est pas une industrie mais bien un accompagnement prenant en compte votre parcours, vos préférences et vos besoins. Chaque étudiant est unique, sa formation doit être individualisée au maximum.

A très bientôt, pour se rencontrer et réussir ensemble,

Julie Haberman
Présidente de l'ISP / Responsable de la formation
julie.haberman@prepa-isp.fr

■ Les deux concours

◆ Concours externe

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de bac +3 (diplôme de niveau II et au-dessus, ex : master, licence...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente à ce diplôme². Ce concours est très sélectif, environ 5 % des inscrits sont admis chaque année (une cinquantaine de postes par an).

Les épreuves d'admissibilité

- ◆ Composition sur l'évolution générale, politique, économique et sociale depuis 1945 (5 h – coef. 3)
- ◆ Composition de droit du travail ou de droit européen (4 h – coef. 4)
- ◆ Composition sur un ou plusieurs sujets au choix lors de l'inscription droit public ou droit privé ou économie de l'entreprise et politique sociale ou sciences de la vie (4 h – coef. 2)
- ◆ Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail (4 h – coef. 3)

Les épreuves d'admission

- ◆ Un entretien avec le jury permettant l'évaluation des capacités, de la motivation et des aptitudes relationnelles à être inspecteur du travail. (45' – coef. 4)
- ◆ Interrogation sur une matière au choix (non choisie comme matière écrite) droit public ou droit privé ou économie de l'entreprise et politique sociale ou sciences de la vie (15' - 15' – coef. 2)
- ◆ Une conversation dans la langue choisie au moment de l'inscription anglais, espagnol, portugais, allemand, italien ou polonais, sur la base d'un texte. (15' – 15' - coef. 1)

◆ Concours interne

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de bac +3 (diplôme de niveau II et au-dessus, ex : master, licence...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente à ce diplôme². Ce concours est très sélectif, environ 15 % des inscrits sont admis chaque année (une vingtaine de postes par an).

Les épreuves d'admissibilité

- ◆ Rédaction d'une note d'analyse et de synthèse à partir d'un dossier sur le travail et l'emploi (4 h – coef. 3)
- ◆ Composition de droit du travail ou de droit européen (4 h – coef. 4)
- ◆ Composition sur un ou plusieurs sujets au choix lors de l'inscription droit public ou privé, économie de l'entreprise et politique sociale, sciences de la vie (4 h – coef. 2)
- ◆ Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail 4 h – coef. 3)

Les épreuves d'admission

- ◆ Un entretien avec le jury permettant l'évaluation des capacités, de la motivation et des aptitudes relationnelles à être inspecteur du travail. (base : dossier RAEP) (45' – coef. 4)
- ◆ Interrogation sur une matière au choix (non choisie comme matière écrite) droit public ou droit privé ou économie de l'entreprise et politique sociale ou sciences de la vie (15' - 15' – coef. 2)
- ◆ **Facultatif :** Une conversation dans la langue choisie au moment de l'inscription : anglais, espagnol, portugais, allemand, italien ou polonais, sur la base d'un texte (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte) (15' – 15' - coef. 1)-

■ Les formation ISP

Pour chaque matière écrite d'admissibilité, la formation ISP se déroule en 5 temps :

- ◆ Méthodologie de l'épreuve et conseil organisationnel en vidéo * [voir descriptif 1 page 6](#)
- ◆ Support photocopié de cours [voir descriptif 2 page 6](#)
- ◆ Actualisation des cours de l'inscription au jour des épreuves [voir descriptif 3 page 6](#)
- ◆ 5 devoirs à faire ** [voir descriptif 4 page 6](#)
- ◆ Entretiens d'évaluation sur l'évolution de la formation (à l'ISP Paris ou par Skype) [voir descriptif 7 page 6](#)

Pour chaque matière orale d'admission, la formation ISP se déroule en 5 temps :

- ◆ Méthodologie de l'épreuve et conseil organisationnel en vidéo * [voir descriptif 1 page 6](#)
- ◆ Support photocopié de cours [voir descriptif 2 page 6](#)
- ◆ Actualisation des cours de l'inscription au jour des épreuves [voir descriptif 3 page 6](#)
- ◆ 2 simulations orales individuelles (possible par Skype) [voir descriptif 5 page 6](#)
- ◆ Bilan de fin de formation (possible par Skype) [voir descriptif 7 page 6](#)

* les vidéos de méthodologie sont accessibles sur le site de l'ISP grâce à un identifiant et un mot de passe donnés dès l'inscription

** les devoirs sont corrigés sous 15 jours. A chaque copie corrigée est joint un corrigé-type. Les candidats peuvent, à leur demande, recevoir les corrigés-type sans avoir traité le sujet.

■ En bref :

- ◆ Liberté de temps: la formation démarre à l'inscription par l'envoi de supports photocopiés et l'attribution de codes permettant l'accès des vidéos
A vous d'étaler la formation sur le temps que VOUS décidez. Vous faites les devoirs aux dates qui vous conviennent et qui correspondent à vos disponibilités.
- ◆ Liberté de choix : la formation peut être suivie dans une ou plusieurs matières à votre choix.
- ◆ Engagement sur votre réussite nous sommes assurés de la qualité de la formation que nous vous proposons. Donc nous nous engageons envers vous (voir descriptif 6 page 6)

■ ***il s'agit d'un concours sélectif mais accessible. Peu de candidats sont réellement bien préparés, car peu le prépare spécifiquement. Il est alors possible par un travail organisé, ciblé (les spécificités) et de qualité, de faire la différence le jour des épreuves.***

préparation à la carte

Vous pouvez composer vous-même votre formation sur mesure en choisissant de vous inscrire à l'ISP pour une ou plusieurs matières.

Il est aussi possible de vous inscrire à certaines matières dans un premier temps puis de compléter votre inscription ultérieurement.

◆ Les épreuves d'admissibilité

◆	Composition sur l'évolution générale, politique, économique et sociale depuis 1945	350 €	(concours externe uniquement)
◆	Rédaction d'une note d'analyse et de synthèse à partir d'un dossier sur le travail et l'emploi	350 €	(concours interne uniquement)
◆	Composition de droit du travail ou de droit européen	350 €	(concours externe ou interne)
◆	Composition sur un ou plusieurs sujets au choix lors de l'inscription droit public ou droit privé ou économie de l'entreprise et politique sociale ou sciences de la vie	350 €	(concours externe ou interne)
◆	Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail	350€	(concours externe ou interne)

◆ Les épreuves d'admission *

◆	Un entretien avec le jury **	350 €	(concours externe ou interne)
◆	Interrogation sur une matière au choix (non choisie comme matière écrite) droit public ou droit privé ou économie de l'entreprise et politique sociale ou sciences de la vie	350 €	(concours externe ou interne)
◆	Une conversation dans la langue choisie	350 €	(concours externe ou interne)

* en cas de non-admissibilité, la formation est automatiquement reportée à l'année suivante.

** la formation diffère selon que le candidat présente le concours interne ou externe.

préparation complète (concours externe ou interne)

◆	Les cinq épreuves d'admissibilité	1 500 €	
◆	Les trois épreuves d'admission	900 €	
◆	Les cinq épreuves d'admissibilité + les trois épreuves d'admission	2 200 €	

<p align="center">descriptif 1</p> <p align="center">La méthodologie des épreuves en vidéo</p> <p>A compter du 1^{er} octobre, chaque étudiant peut accéder dans son espace réservé à la méthodologie en vidéo de chaque épreuve grâce à un identifiant et un mot de passe fournis</p>	<p align="center">descriptif 2</p> <p align="center">Les supports photocopiés</p> <p>Des supports photocopiés sont envoyés, actualisés des derniers éléments législatifs, doctrinaux et jurisprudentiels. Ces supports sont des photocopiés de cours, couvrant l'intégralité du programme. Ils permettent aux étudiants d'être dispensés complètement de l'achat de manuels.</p> <p>L'actualisation de ses supports après leur parution est proposée en vidéo.</p>	<p align="center">descriptif 3</p> <p align="center">Cours d'actualisation</p> <p>l'actualité jurisprudentielle, législative et doctrinale est proposée en vidéo dans toutes les matières de la formation jusqu'aux dates des épreuves</p> <p>Ces vidéos viennent au cours de l'année compléter les fascicules photocopiés.</p>	<p align="center">descriptif 4</p> <p align="center">Les devoirs à faire</p> <p>Les sujets à traiter sont envoyés avec les supports photocopiés.</p> <p>Les sujets pourront être traités au choix de chacun sur place à l'ISP ou à domicile (copies à déposer sur la plateforme en ligne).</p> <p>Une grande souplesse est proposée dans le calendrier d'envoi des devoirs.</p> <p>C'est à vous d'établir votre programme, nous sommes là pour vous conseiller.</p>
<p align="center">descriptif 5</p> <p align="center">Les simulations orales</p> <p>Les simulations orales individuelles se feront au choix des étudiants à l'ISP Paris ou par Skype.</p> <p>Les dates sont à fixer individuellement avec le secrétariat.</p>	<p align="center">descriptif 6</p> <p align="center">Le contrat réussite</p> <p>Parce que les formations que nous proposons sont efficaces, nous nous engageons. Si vous avez suivi une formation complète (admissibilité + admission) Inspecteur du Travail en 2015 à l'ISP :</p> <p><u>En cas d'échec à l'admissibilité ou à l'admission</u></p> <p>Les poly de cours réactualisés vous sont adressés gratuitement l'année suivant votre inscription à l'ISP.</p> <p>(si vous souhaitez faire à nouveau les devoirs, un tarif préférentiel vous sera proposé).</p>	<p align="center">descriptif 7</p> <p align="center">Les bilans méthodologiques individualisés</p> <p>Parce que chaque élève a un parcours différent, des atouts et des faiblesses particulières, un bilan de mise en place de la formation est proposé dès l'inscription afin d'établir "un parcours individuel de formation".</p> <p>Un second bilan, en cours de formation, permet de faire le point de l'évolution et de donner quelques conseils personnalisés pour optimiser le chemin déjà parcouru.</p> <p>Ces bilans personnalisés peuvent se faire à Paris ou par SKYPE.</p>	<p align="center"><i>pour toutes questions sur le concours ou la formation</i></p> <p align="center">julie.haberman@prepa-isp.fr</p> <p align="center">06 88 24 18 39</p>

L'inscription

L'inscription à la formation doit comprendre :

- ◆ la demande d'inscription ci-jointe remplie, datée et signée,
 - ◆ un règlement en ligne ou un chèque à l'ordre de l'ISP de l'intégralité du montant des frais (permettant de recevoir les codes d'accès dès l'inscription)
- Les frais de scolarité peuvent, sans majoration de frais, être échelonnés (en 2 ou 4 fois).

Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine.

Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les DOM-TOM (contactez notre secrétariat car une procédure spéciale est mise en place pour les élèves domiciliés hors de France métropolitaine).

Nous suivons depuis plusieurs années les programmes, les annales et les compétences particulières des membres du jury du concours d'inspecteur du travail ainsi que leurs exigences (par les bonnes copies de concours).

A ce jour nous sommes en mesure de vous proposer une formation donc nous sommes certains de l'efficacité à l'instar des autres formations proposées pour les concours administratifs. Et pour cela nous nous engageons.

les résultats d'admission des élèves ISP

	Officier et Com de Police Nb d'élèves ISP	Officier et Com de Police Nb d'élèves ISP admis	Inspecteur Finances Pu Nb d'élèves ISP	Inspecteur Finances Pu Nb d'élèves ISP admis	ENM Nb d'élèves ISP	ENM Nb d'élèves ISP	Greffier en Chef Nb d'élèves ISP	Greffier en Chef Nb d'élèves ISP admis
2013	104 élèves	28 ISP admis	pas de formation ISP	pas de formation ISP	495 élèves	149 ISP admis	26 élèves	20 ISP admis
2014	120 élèves	33 ISP admis	1^{ère} formation ISP 72 élèves	1^{ère} formation ISP 27 ISP admis	580 élèves	175 ISP admis	32 élèves	20 ISP admis
2015	117 élèves	44 ISP admissibles (admission en cours)	107 élèves	en cours	550 élèves	220 ISP admissibles (admission en cours)	pas de concours cette année	pas de concours cette année